

Assises nationales du sport à l'université des 13 et 14 octobre 2023 à Rennes 2

organisées par le SNEP-FSU et SNESUP-FSU

Intervention de Gilles Uhlrich pour l'ARIS (Association pour la Recherche sur l'Intervention dans le Sport) en tant que Vice-Président. Maître de conférences STAPS- Université Paris Sud.

Table ronde : la place du sport et des PPSA dans les formations d'enseignement supérieur en débat : quels enjeux éducatifs et donc politiques ?

Dans la continuité de la présentation de l'intervention filmée de Daniel Bouthier, nous nous inscrivons à sa suite selon une perspective technologique (Bouthier & Durey, 1994, Uhlrich, Éloi & Bouthier, 2011), qui interroge la place des pratiques physiques sportives et artistiques en intervention éducative et ici dans le champ des STAPS.

D'abord, il s'agit de revenir sur le glissement sémantique adroitement proposé par Daniel Bouthier qui parle dans son témoignage de Pratique Physique Sportive et Artistique (PPSA) plutôt que d'activité (APSA). Notre position en tant que chercheur-technologue nous amène à affirmer qu'un individu se met en « activité lorsqu'il pratique un sport ». Cette évolution n'est pas neutre, notamment parce qu'elle nous permet de nous intéresser aux « pratiques sociotechniques de référence » (et non aux activités sociotechniques de référence...) au sens de Martinand (1984), c'est à dire les pratiques sportives à partir de leur essence, leur signification culturelle en interrogeant ce qui fait leur intérêt éducatif.

Pour rentrer plus avant dans notre présentation, notre seconde réflexion s'intéresse à l'attrait des STAPS aux yeux des jeunes en quête de formation. Nous faisons l'hypothèse que les pratiques sportives sont encore le cœur des motivations des jeunes, en s'appuyant sur leur point de vue de pratiquant. Il rentrent en STAPS, très souvent encore pour construire un point de vue du futur intervenant grâce à leur formation. Dans cette logique, l'objet des STAPS se situe autant dans le T de technique sportive que dans le S de Sciences pour le sport. Dans ce cadre les questions de recherche sur les pratiques physiques et sportives et leurs techniques au sens large ont encore toutes leurs places. Mais qu'en est-il réellement quand on voit le nombre d'enseignant chercheur candidats puis qualifiés aux fonctions de maître de conférences et 74^{ème} section STAPS du CNU, qui ont comme objet central l'intervention éducative en sport ? Pour l'ARIS (Association pour la Recherche sur l'Intervention en Sport), il reste essentiel de questionner les pratiques comme un objet de recherche et non pas simplement comme un support à des recherches qui ont d'autres visées scientifiques. Le rapport nécessaire à autres disciplines scientifiques se réalise en partant d'une interrogation des PPSA.

La troisième réflexion porte sur la place et la considération des PPSA dans le cadre de la formation des étudiants dans les différents cursus STAPS. Nous interrogeons dans un premier temps les « dérives » du recrutement qui font que certains établissements subissent la « médicalisation de la filière STAPS » (kiné, médecine, ...) avec un nombre de places réservées à celles ou ceux qui ne sont pas en engagement dans les pratiques sportives, mais davantage vers des cursus médicaux et qui abandonnent la filière si le résultat n'est pas celui espéré, au bout de la première ou deuxième année. Pour eux la fonction de la formation à et par la pratique physique n'a pas de sens. Mais c'est aussi la formation des enseignants d'EPS ou des entraîneurs qui devraient requestionner l'approche des PPSA. Ces pratiques sociales présentent de l'épaisseur selon Daniel, il s'agit de les questionner dans ce sens. Quelles analyses socio-historiques ? Quelles interrogations à propos des pratiques sociotechniques de référence, en considérant que les pratiques ont une vie propre qu'il s'agit d'analyser (apparition ou disparition de certaines formes de pratiques : par exemple pourquoi le futsal à l'école plutôt que le football ?).

Les PPSA ne portent pas de valeur à priori. Ces valeurs ne peuvent s'envisager et s'appréhender dans les pratiques (conceptualisation en acte, Vergnaud, 1996) qu'à la condition que les acteurs de l'intervention les caractérisent et les fassent fonctionner comme des éléments constitutifs de ces dites pratiques. Dans cette dynamique, nous rejoignons Deleplace (1979, p. 21) lorsqu'il affirme que la « connaissance du règlement selon une démarche adéquate est déterminante, le règlement jouant, dans la logique combinatoire de son système, un véritable rôle de « structure structurante » ou encore « La règle a pour fonction de faire se reproduire le jeu » (Deleplace, 1983, p. 100). Il semble donc nécessaire que les enseignants puissent se saisir de ces différents éléments en partant des pratiques vécues par les étudiants et en ayant le temps de travailler avec eux sur ces éléments « structurants » des PPSA.

En conséquence, il nous semble aussi important d'interroger ce que l'institution met en place pour créer ces conditions d'engagement de tous les enseignants, dans ce qui pourrai s'envisager une formation continue des collègues du supérieur voir en facilitant l'accession à des travaux de recherche soit selon un cadre de recherche collaborative, soit dans une dynamique d'accession à un 3^{ème} cycle universitaire. L'objectif serait alors de créer les conditions pour que les collègues PRCE, ou PRAG, FAFI, en temps partagés, puissent se saisir de la recherche sur les PPSA comme une condition d'évolution de carrières.

- Bouthier D. & Durey A. (1994). Technologie des APS. *Impulsions*, 1, 95-124.
- Deleplace R. (1979). *Rugby de mouvement rugby total*. Paris : Ed. EPS.
- Deleplace R. (1983). La recherche sur la spécialisation sportive, l'entraînement, la performance. *Intervention au 2^{ème} colloque des UEREPS*, Université de Nice, 93-151.
- Martinand J.L. (1994). La didactique des sciences et de la technologie et la formation des enseignants. *ASTER*, 19, 61-75.
- Vergnaud G. (1996). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J.M. Barbier (Eds.). *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Paris, PUF. 275-292.
- Uhlrich G., Éloi S. & Bouthier D. (2011). « La technologie dans le contexte des STAPS : de la conception d'outils à la conceptualisation... et réciproquement ». *eJRIEPS*, 23, 4-19.